

CABINET D'AVOCATS INTERNATIONAL DE DEFENSE DES DROITS HUMAINS

(C.A.I.D.D.H).

ATTORNEYS AT LAW.

Maître Ruyenzi Schadrack, avocat pénaliste à l'échelle Internationale, vous défend dans toutes vos affaires pénales.

Fort de nombreuses années d'expérience en droit pénal, Maître Ruyenzi Schadrack intervient auprès des particuliers et des entreprises pour les accompagner tout au long de la procédure pénale. Maître Ruyenzi Schadrack s'engage à défendre vos droits avec passion, détermination, et mettre en place une stratégie sur-mesure adaptée à la spécificité de votre situation. Le Cabinet d'Avocats international de Défense des Droits Humains (CAIDDH) intervient devant toutes les juridictions pénales à l'échelle internationale et est disponible constamment, 24h/24 et 7j/7.

Votre partenaire juridique et judiciaire Pour aller plus loin Ensemble, avec Dieu nous ferons des exploits, il écrasera nos ennemis : psaume 60 : 12.

États-Unis

Le CAIDDH LAW FIRM en tant qu'un des plus grands cabinets d'avocats internationaux aux États-Unis, nous aidons nos clients à faire face à toutes leurs obligations juridiques et judiciaire nationales et internationales en multiservices.

Depuis 2006, nous nous engageons au côté des entreprises privées et publiques, au conseil comme au contentieux. Nous sommes un cabinet d'avocats, experts du droit des affaires, présents à l'échelle internationale en Europe, Asie, Amérique du Nord, Amérique du Sud et Afrique pour répondre à vos besoins. Les professionnels du droit jouent un rôle essentiel dans les sociétés à économie de marché et dans les sociétés régies par l'Etat de droit.

Le secteur juridique aux États-Unis d'Amérique comprend les Avocats encore appelés les *Attorneys-at-Law* ou plus simplement *Attorneys*, et les juristes encore appelés les *lawyers*. Les avocats et les *lawyers* ont tous les deux suivis des études de droit. En plus de leur formation juridique, les avocats ont passé l'examen du barreau dans un ou plusieurs des Etats d'Amérique. Cela leur donne la possibilité de représenter des tiers à un litige devant la cour de justice de l'Etat où l'avocat(e) a été admis(e) à exercer. En l'Etat actuel de la loi, le fait d'être admis au barreau d'un Etat ne confère pas le droit d'exercer dans un autre Etat. Il faudra passer l'examen spécifique de l'autre Etat pour y être admis à exercer.

En revanche, le juriste, le *lawyer*, n'a pas passé l'examen du barreau et n'est donc habilité à exercer comme avocat devant aucune juridiction. Il ne peut donc représenter aucun tiers devant aucune cour. Les avocats et les juristes exercent dans un ou plusieurs domaines du droit. Cela peut être le droit des affaires, le droit fiscal, le droit de la propriété industrielle et artistique (le droit des brevets, etc.), le droit immobilier, le droit de la famille, le droit des successions, le droit du travail, le droit public, le droit constitutionnel, le droit pénal etc. Toutefois, les cabinets d'avocats tirent l'essentiel de leur revenu de services qu'ils rendent aux sociétés et à une clientèle entreprise ainsi qu'aux particuliers, aux associations à but non lucratif et aux agences gouvernementales.

La plupart des cabinets d'avocats sont des cabinets dans lesquels un seul professionnel exerce en son propre nom et pour son propre compte et de cabinets de petite et moyenne taille. Aucun cabinet n'est en position dominante. Les plus grands cabinets d'avocats ont des bureaux à l'étranger et leurs services couvrent généralement l'ensemble des matières de droit.

Le droit comme un levier de croissance pour votre entreprise

Chez CAIDDH, nous percevons le droit civil / continental comme un atout-clé pour la croissance des entreprises. Riche de plus de 20 ans

d'activité, nous vous offrons un haut degré d'expertise acquis avec le métier d'avocat. Nous proposons un accompagnement juridique à 360° en droit des affaires pour répondre à vos attentes.

Un cabinet d'avocat d'envergure internationale, au plus proche de vous

Avec plusieurs filiales CAIDDH à l'échelle internationale, nous intervenons sur des marchés stratégiques pour être là où vous en avez besoin. Notre force ? Une présence mondiale alliée à la proximité d'un acteur local. Chaque équipe détient une connaissance pointue du droit, du marché, des spécificités culturelles afin de vous accompagner dans votre internationalisation.

La responsabilité au cœur de nos actions

Nous avons cette responsabilité en tant qu'avocats d'accompagner et d'influencer positivement les grands changements économiques et humains en cours. Nous nous engageons auprès des autres par la formation, l'éducation, l'innovation, la responsabilité sociale et environnementale.

Votre partenaire juridique et judiciaire à l'échelle internationale pour aller plus loin, ensemble dans le monde des droits des affaires.

Si nous continuons d'agrandir nos horizons, c'est avant tout pour vous accompagner dans votre développement. C'est cette ambition qui anime chacun des membres du CAIDDH dans ses efforts pour disposer d'une offre de service collaborative et sur-mesure. Chez CAIDDH, nous avons depuis longtemps compris que la responsabilité est la contrepartie de la confiance que nous accordent nos clients, nos collaborateurs et nos partenaires à travers le monde. Nous avons inventé une meilleure marque de cabinet d'avocats pour servir au mieux nos clients et nos collectivités tout en préservant une certaine créativité comme une de nos caractéristiques tout en insistant sur l'ingéniosité et l'innovation.

Le CAIDDH c'est un cabinet d'avocats d'affaires international et s'engage à fournir à ses clients des services juridiques qui les aideront dans la

réalisation de leurs objectifs commerciaux. Afin d'assurer la plus grande satisfaction du client, nous effectuons un suivi des dossiers traités avec les clients afin de déterminer si leurs objectifs ont été atteints et si leurs attentes ont été dépassées. La mission du cabinet CAIDDH est de fournir des services juridiques et judiciaire à tous les clients de façon opportune tout en maintenant professionnalisme et intégrité, et de répondre aux besoins de notre communauté. Cette philosophie est constamment reflétée par l'engagement que nous prenons vis-à-vis de nos clients en les aidant à atteindre leurs objectifs.

Comment fonctionne le cabinet d'avocats international d'affaires CAIDDH LAW FIRM : comprendre l'organisation et les services d'un expert juridique.

Le fonctionnement de notre cabinet d'avocats repose sur une organisation minutieuse qui permet de répondre aux besoins juridiques des clients tout en maintenant un cadre professionnel. Chaque membre du cabinet d'avocats joue un rôle clé, de l'avocat associé aux secrétaires juridiques, en passant par les stagiaires. Chaque responsabilité est définie de manière précise pour garantir un service de qualité.

La structure hiérarchique du cabinet d'avocats international d'affaires RUYENZI SCHADRACK CAIDDH LAW FIRM

Notre cabinet d'avocats est généralement structuré autour de plusieurs niveaux hiérarchiques, chacun ayant des responsabilités distinctes. Cette organisation permet de répartir les tâches et de garantir une gestion fluide des affaires juridiques et judiciaires. La hiérarchie permet également de gérer les différents types de dossiers en fonction de leur complexité et de l'expérience des avocats.

Les rôles au sein du CAIDDH LAW FIRM peuvent être classés comme suit : avocats **associés**, avocats **collaborateurs**, avocats salariés, avocats **stagiaires**, juristes et **secrétaires juridiques**. Chaque catégorie a une place bien définie qui contribue à la gestion du cabinet.

Les principaux rôles au sein de notre cabinet d'avocats multiservices CAIDDH LAW FIRM

Les **associés** sont au sommet de la hiérarchie et sont responsables de la gestion globale du cabinet. Ils prennent des décisions stratégiques, supervisent les collaborateurs et s'occupent des relations avec les clients importants. En revanche, les **collaborateurs** sont des avocats en début de carrière, souvent spécialisés dans un domaine précis. Leur rôle est centré sur le traitement des dossiers juridiques, sous la supervision des associés.

Les **stagiaires**, souvent des étudiants en droit ou de jeunes avocats, assistent dans diverses tâches administratives et juridiques. Ils acquièrent une expérience précieuse tout en étant encadrés par des avocats plus expérimentés. Enfin, les **secrétaires juridiques** assurent la gestion administrative du cabinet. Ils sont chargés de la gestion des dossiers, de la planification des rendez-vous et de la préparation des documents nécessaires pour les avocats.

La répartition des responsabilités et la gestion des dossiers

Une gestion efficace des dossiers est cruciale pour le bon fonctionnement de notre cabinet. En effet, chaque avocat ou collaborateur reçoit des dossiers en fonction de sa spécialisation et de son niveau d'expérience. Notre cabinet est bien organisé attribue des affaires juridiques en fonction de l'expertise de chaque membre de l'équipe, ce qui nous permet de gérer plus efficacement les flux de travail et de respecter les délais au sein de notre cabinet d'avocats international CAIDDH LAW FIRM.

Les **avocats associés**, par exemple, s'occupent des dossiers complexes ou des clients majeurs, tandis que les **collaborateurs** prennent en charge des affaires moins complexes ou spécialisées. Le bon équilibre entre ces deux catégories est essentiel à une gestion efficace du cabinet. En outre, la communication interne est primordiale pour assurer la bonne coordination entre les équipes et la gestion de chaque dossier.

Les avocats associés versus les avocats collaborateurs

Les **avocats associés** ont généralement une part de l'entreprise, ce qui les place dans une position de gestion stratégique. Ils sont responsables des décisions importantes concernant le cabinet, notamment en matière de direction, de politique tarifaire, et de relations clients. Ils jouent un rôle clé dans la gestion des relations avec les clients majeurs et dans la prise en charge de dossiers de haute importance.

Les **avocats collaborateurs**, quant à eux, sont principalement chargés de l'aspect juridique des dossiers. Bien qu'ils ne participent pas à la gestion stratégique, ils sont souvent spécialisés dans des domaines précis du droit. Ils travaillent sous la supervision des associés et sont responsables de la recherche juridique, de la rédaction des actes et de la gestion des clients au quotidien.

Le fonctionnement quotidien du cabinet d'avocats CAIDDH LAW FIRM

Le quotidien du cabinet d'avocats CAIDDH est rythmé par la gestion des affaires juridiques, les rendez-vous avec les clients, la rédaction d'actes juridiques et la gestion des dossiers administratifs. L'organisation interne et la répartition des tâches sont cruciales pour garantir un service rapide et de qualité.

La gestion des affaires et des clients au sein du CAIDDH LAW FIRM

Le CAIDDH est un cabinet d'avocats qui gère ses affaires par une planification rigoureuse des dossiers et des réunions avec les clients. Chaque avocat doit suivre de près l'évolution des affaires, communiquer régulièrement avec les clients pour les informer de l'avancement et prendre les décisions appropriées en fonction des nouvelles informations reçues. L'aspect administratif, incluant la gestion des courriers, des rendez-vous, et des documents juridiques, occupe une place centrale dans le bon fonctionnement de notre cabinet d'avocat international d'affaires.

Le rôle des outils numériques dans la gestion de notre cabinet d'avocats CAIDDH LAW FIRM.

Les technologies jouent un rôle clé dans l'efficacité quotidienne de notre cabinet. Les **logiciels de gestion de nos cabinets d'avocats** permettent de suivre les dossiers, de gérer les calendriers judiciaires et d'assurer une communication fluide entre les membres de l'équipe. Ces outils permettent également de centraliser toutes les informations juridiques et judiciaires, ce qui facilite la gestion des affaires et améliore la productivité.

La clé de cabinet d'avocats CAIDDH LAW FIRM réussi c'est notre organisation irréprochable.

La compréhension du fonctionnement de notre cabinet d'avocat permet de mieux appréhender l'organisation des avocats et leurs missions, mais aussi de se préparer à une carrière dans ce domaine ou à la gestion d'un tel établissement. Une bonne organisation interne, une répartition des rôles bien définie et des outils adaptés permettent à notre cabinet de fonctionner de manière fluide et de répondre aux besoins des clients de manière optimale.

Notre façon de travailler est fondamentalement différente, tant par la structure de notre cabinet que par les résultats que nous obtenons pour nos clients. Nous formons un véritable cabinet d'avocats international des droits d'affaires. Notre approche ne s'inscrit pas dans une politique ou un mandat officiel ; elle fait partie de notre ADN. C'est pourquoi nous attirons et retenons les avocats les plus brillants et les plus créatifs. C'est ce qui fait de notre cabinet l'un des plus novateurs au Canada, aux Etats Unis et à l'échelle internationale.

